

NOTE F.F.C. A L'ATTENTION DES CLUBS DE BMX

ORGANISATION DE LA SAISON BMX 2015

1. LES EPREUVES REGIONALES	2
1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL	2
1.2. LES COUPES REGIONALES	2
1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS	2
2. LES EPREUVES NATIONALES	3
2.1. LE CALENDRIER	3
2.2. LES EPREUVES	3
2.2.1. Le Challenge France	3
2.2.2. Les Indoors	4
2.2.3. La Coupe de France	4
2.2.4. Le Trophée de France de BMX	5
2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France	5
3. LES EPREUVES INTERNATIONALES	7
3.1. LE CALENDRIER	7
3.2. LES EPREUVES	7
3.2.1. La Coupe d'Europe	7
3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe	8
3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI	9
3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde	9
<i>a) Le Challenge Mondial</i>	9
<i>b) Les Championnats du Monde</i>	9
4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	10
4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES	10
4.2. CATEGORIES NATIONALES	10
4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	10
4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES	10
4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES	10
5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS	11
5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES :	11
5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :	12
5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE	14
5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE	15
5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE	16
5.6. REMARQUES GENERALES	16
6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)	18
7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE	19
7.1. PREAMBULE :	19
7.2. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE	19
7.3. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE	19
8. NUMEROTATION DES PILOTES	20
8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET ELITES 2)	20
8.2. CATEGORIES ELITES ET ELITES 2	20
8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL	20
9. DEROGATIONS	21
10. ENGAGEMENTS EN LIGNE	22
11. SECURITE DES PILOTES	23
11.1. CASQUE INTEGRAL :	23
11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :	23

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront durant le week-end des 30 et 31 Mai 2015 (sauf dérogation pour 2015 dûment mentionnée à la FFC).

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, ils peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

2. LES EPREUVES NATIONALES

2.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
21 et 22 février 2015	Caen	Normandie	Indoor
07 et 08 mars 2015	Tours	Centre	Indoor
28 et 29 mars 2015	Saint Quentin en Yvelines	Ile de France	Coupe de France
11 et 12 avril 2015	St Jean d'Angély	Poitou-Charentes	Coupe de France
25 et 26 avril 2015	Messigny et Vantoux	Bourgogne	Coupe de France
23 et 24 mai 2015	Lempdes	Auvergne	Coupe de France
12 et 13 décembre 2015	St Etienne	Rhône-Alpes	Indoor
18 et 19 avril 2015	Challenge France
09 et 10 mai 2015	Challenge France
06 et 07 juin 2015	Challenge France
20 et 21 juin 2015	<i>lieu à confirmer</i>		TFBMX
03, 04 et 05 juillet 2015	<i>lieu à confirmer</i>		Chpt de France

2.2. LES EPREUVES

Annexe 1 : Les Epreuves Nationales de BMX 2015

Les épreuves du calendrier national se décomposent en 5 types d'épreuves distincts :

- Le Challenge France
- Les Indoors,
- La Coupe de France
- Le Trophée de France de BMX
- Le Challenge National/Championnats de France

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 2 du présent document.

2.2.1. Le Challenge France

Le Challenge France est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elles concernent toutes les catégories de pilotes sauf les « nationaux » et les Elites.

Les épreuves du Challenge France se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 18 et 19 Avril
- Les 09 et 10 Mai
- Les 06 et 07 Juin

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Le Challenge France permet aux pilotes de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points Challenge France ci-dessus).

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus.

Depuis la saison 2013, les Comités Régionaux n'ont plus la possibilité de procéder à des repêchages à l'issue des épreuves du Challenge France pour accéder au Challenge National/Championnats de France ou au TFBMX.

Depuis 2014, un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

2.2.2. Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'évènement.

Pour la saison 2015 trois épreuves Indoor se dérouleront :

- Les 21 et 22 Février 2015 à Caen (NOR)
- Les 07 et 08 Mars 2015 à Tours (REC)
- Les 12 et 13 Décembre 2015 à Saint Etienne (RHA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2015 (voir tableau des catégories concernées) et par définition, ayant plus d'une année de licence.

Pour les épreuves Indoor entrant dans le CPP (cf art 5.1), seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP 2015 sont autorisés à participer.

Les épreuves Indoor sont inscrites au calendrier UCI. Par conséquent, afin d'être en conformité avec les directives de l'UCI vis-à-vis des règles de regroupement de catégories, les pilotes qui évoluent en Elite 2 seront répartis de la façon suivante :

- Les pilotes âgés de 17/18 ans évolueront dans la catégorie Junior (championnat),
- Les pilotes âgés de 19/24 ans évolueront dans la catégorie Homme 19/24
- Les pilotes âgés de 25/29 ans évolueront dans la catégorie Homme 25/29
- Les pilotes âgés de 30 ans et plus évolueront dans la catégorie Homme 30+

Les deux premiers Indoor BMX de la saison sont support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

2.2.3. La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 4 épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes dits « nationaux » (voir tableau des catégories concernées). Pour la saison 2015, les Coupes de France ne seront pas inscrites au calendrier UCI.

Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- **Challenge** : Les pilotes des catégories Challenge disputeront 2 manches (une le samedi et une le dimanche) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.
- **Championnat** : Les pilotes des catégories Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 disputeront 2 manches (une le samedi après-midi et une le dimanche après-midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.

La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 8 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

Les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces et 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France.

Les pilotes « nationaux » souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France.

A partir de 2015, les pilotes des catégories Pupilles, Benjamins, et Cruisers, licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et présents sur la LRP 2015, pourront participer dans une course où les résultats ne rentreront dans aucun classement particulier (ex : Coupe de France, CPP etc...).

2.2.4. Le Trophée de France de BMX

Cette épreuve se déroulera les 20 et 21 Juin 2015 (lieu à confirmer).

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes qui auront, au préalable, été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France.

Elle fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

Le TFBMX servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club formateur 2015.

2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France

Cette épreuve se déroulera les 03, 04 et 05 Juillet 2015 (lieu à confirmer).

a) Le Challenge National

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes âgés de 19 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France et concerne la catégorie Challenge.

Consécutivement à la création de la catégorie Junior Dames en Championnat, la catégorie Femme 17 ans et + passe à Femme 19 ans et + au Challenge National.

Pour cette épreuve la catégorie Elite 2 (hors Juniors) reste maintenue mais passe exceptionnellement en Challenge et ce, afin de permettre aux pilotes qui la composent de disputer le titre de vainqueur du Challenge National Elite 2.

b) Les Championnats de France

Les Championnats de France sont ouverts à tous les Elite 1 et Elite Dame, aux pilotes Cadets Nationaux (Garçons/Filles) et Juniors Nationaux (Hommes/Dames) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) et Juniors (Hommes/Dames) sélectionnés suite au Challenge France.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.
Depuis 2013, un titre de Championne de France Junior Dames a été créé. Cette catégorie se compose des Femmes âgées de 17 ans et 18 ans, évoluant en Elite Dames **ET** de celles qualifiées à l'issue du Challenge France via la catégorie Femme 17 ans et +.

A partir de 2015, un titre de Champion de France du Time Trial sera décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). Les temps réalisés par les pilotes lors du Time Trial, serviront à monter les feuilles de Race pour la course du Samedi.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales (sauf lors du Championnat de France de l'année suivante où le titre est remis en jeu.)

Le Challenge National / Championnats de France servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club de France 2015.

3. LES EPREUVES INTERNATIONALES

3.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
03, 04 et 05 avril 2015	Zolder	Belgique	Coupe d'Europe
01, 02 et 03 mai 2015	Messigny et Vantoux	France	Coupe d'Europe
05, 06 et 07 juin 2015	Bjerringbro	Danemark	Coupe d'Europe
09, 10, 11 et 12 juillet 2015	Erp	Pays-Bas	Championnats d'Europe
18, 19 et 20 septembre 2015	Echichens	Suisse	Coupe d'Europe
16, 17 et 18 octobre 2015	Manchester	Angleterre	Coupe d'Europe
* CC = <i>Championnat Continental : Championnats d'Europe</i>			
18 et 19 avril 2015	Manchester	Angleterre	Supercross UCI
09 et 10 mai 2015	Papendal	Hollande	Supercross UCI
15 et 16 août 2015	Engelholm	Suède	Supercross UCI
05 et 06 septembre 2015	Santiago Del Estero	Argentine	Supercross UCI
25 et 26 septembre 2015	Rock Hill	Etats-Unis	Supercross UCI
19 au 25 juillet 2015	Zolder	Belgique	Championnat du Monde
02, 03 et 04 Octobre 2015	Rio de Janeiro	Brésil	Olympic Test Event

3.2. LES EPREUVES

Les épreuves du calendrier international se décomposent en 4 types d'épreuves distincts :

- La Coupe d'Europe
- Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe
- La Coupe du Monde Supercross
- Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

3.2.1. La Coupe d'Europe

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les Coupes d'Europe. Elles sont au nombre de 10 en 2015 et se déroulent dorénavant sur trois jours.

Vendredi :

- Accueil des participants, distribution des enveloppes par pays,
- Réunion des chefs d'équipes,
- Essais Championnat puis Challenge
- 1ère manche de la Coupe d'Europe pilotes Championnat
- Remise des récompenses

Samedi :

- 1ère manche de la Coupe d'Europe pilotes Challenge
- Remise des récompenses
- 2ème manche de la Coupe d'Europe pilotes Championnat
- Remise des récompenses

Dimanche :

- 2ème manche de la Coupe d'Europe pilotes Challenge
- Remise des récompenses

a) Le niveau « Championnat » :

Ce niveau concerne exclusivement les catégories internationales suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite

Pour ces catégories, chaque évènement comprend deux manches : une le vendredi soir et une le samedi après-midi.

b) Le niveau « Challenge » :

Un coureur doit faire partie de la LRP 2015 (liste de référence des pilotes) pour pouvoir prétendre à participer aux manches de la Coupe d'Europe.

Dans le cadre des manches de la Coupe d'Europe, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

- Boys 9/10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Men 17/24, 25 +.
- Girls 9/10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17+.

Pour ces catégories, chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche.

Dans le cas où une catégorie comprendrait plus de 256 pilotes engagés, seules deux manches qualificatives seront effectuées.

3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe

a) Le Challenge Européen

Le Challenge Européen BMX se déroulera du 09 au 12 juillet 2015 à Erp (NED).

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Men 17/24, 25/29, 30 +
- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/24, 25/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17/29, 30 +.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés (16 par catégories) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

b) Les Championnats d'Europe

Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront le samedi 11 juillet 2015 à Erp (NED).

Depuis 2011 les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces. Il y aura donc un titre attribué dans les catégories suivantes :

- Women Junior
- Men Junior

- Women Elite
- Men Elite.

A partir de 2015, chaque pays peut engager jusqu'à 16 pilotes maximum dans chacune des catégories Championnat. A ce titre, c'est la Direction Technique Nationale qui procédera aux sélections des 16 pilotes dans chacune des catégories.

3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI

La Coupe du Monde Supercross UCI est une épreuve réservée aux pilotes des catégories Championnat à l'international. Les catégories Junior et Elite sont regroupées pour ne former qu'une seule catégorie Elite avec :

- Women Elite (dont les Women Junior),
- Men Elite (dont les Men Junior).

3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

a) Le Challenge Mondial

Le Challenge Mondial BMX se déroulera du 19 au 25 juillet 2015 à Zolder (BEL). Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Men 17/24, 25/29, 30 +, Master.
- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17 +
- Cruisers 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44 and 45 and over.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

b) Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde de BMX se dérouleront les 24 et 25 juillet 2015 à Zolder (BEL). Les titres de Champion du Monde sont décernés pour les catégories Championnat dans le Time Trial et dans la course Race 20 pouces.

Pour les pilotes, il est nécessaire d'être qualifiés d'office ou sélectionnés par la Direction Technique Nationale pour participer.

Les conditions de qualifications sont définies dans l'article 5.5 de la présente note.

4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Catégories internationales

4.2. CATEGORIES NATIONALES

Annexe 3 : Catégories nationales

Annexe 4 : Types de Licences BMX 2015

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « Pass'Cyclisme » peut uniquement participer aux épreuves BMX départementales et régionales. Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer au Challenge France, même si cette épreuve se déroule sur le territoire de son propre comité régional.

Au cas où ce coureur désirerait participer au Challenge France et aux autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

A noter que la catégorie Prélissance n'existe pas au niveau national. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

Depuis 2006, les pilotes de nationalité françaises et âgés de 8 ans et moins (nés en 2007 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France, Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2015, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 6).

4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES

Le CPP Challenge France, détermine les montées en catégorie « nationale » pour ainsi participer aux Coupes de France pour l'année n+1.

Le CPP National détermine les montées en catégorie Elite et les descentes en catégories du Challenge France pour l'année n+1.

Le classement général de la Coupe de France détermine les montées-descentes relatives aux catégories Elite pour l'année n+1.

Le document relatif aux quotas des montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX de Janvier 2015.

5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS

Deux CPP existent sur le circuit BMX :

- un CPP National,
- un CPP Challenge France.

Ces CPP permettent de déterminer des listes de sélections et les montées-descentes à l'issue de la saison, dans les conditions définies ci-après.

Annexe 5 : Modes de sélections pour la Saison 2015

5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES :

Ce CPP sert à déterminer :

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial,
- les montées-descentes à l'issue de la saison. Pour les Elite, les montées-descentes à l'issue du classement de la Coupe de France.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2015 :

- **2 Indoors*** : Caen et Tours
- **4 Coupes de France** : Saint Quentin en Yvelines, St Jean d'Angély, Messigny et Vantoux, Lempdes
- **1 Manche Europe** : Messigny et Vantoux

**Sur les épreuves Indoors, le CPP portera sur les catégories présentes lors des Coupes de France.*

Le CPP National prendra donc en compte les 7 courses ci-dessus, soit 12 résultats (2 résultats sur la Coupe d'Europe et 2 par Coupe de France).

Les 10 meilleurs résultats seront pris en compte (2 jokers) pour l'établissement du CPP final.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

La sélection au challenge européen et mondial s'opère pour les filles comme pour les garçons (hors Pupilles, Benjamins et Cruisers) suivant les catégories dont les effectifs sont :

1 coureur classé au CPP	=	1 coureur sélectionné
2 pilotes classés au CPP	=	2 pilotes sélectionnés
3 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
4 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
5 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
6 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
7 pilotes classés au CPP	=	4 pilotes sélectionnés
8 pilotes classés au CPP	=	5 pilotes sélectionnés
9 pilotes classés au CPP	=	6 pilotes sélectionnés
10 pilotes classés au CPP	=	7 pilotes sélectionnés
11 pilotes classés au CPP	=	8 pilotes sélectionnés
12 pilotes classés au CPP	=	9 pilotes sélectionnés
13 pilotes classés au CPP	=	10 pilotes sélectionnés
14 pilotes classés au CPP	=	11 pilotes sélectionnés
15 pilotes classés au CPP	=	12 pilotes sélectionnés
16 pilotes classés au CPP	=	13 pilotes sélectionnés

Pour un effectif supérieur ou égal à 17, seront qualifiés les 15 premiers pilotes du CPP auquel sera rajouté 1 pilote hors métropole. Dans le cas où ce dernier ne prendrait cette place réservée, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Les pilotes de la catégorie Elite 2, sélectionnés pour l'épreuve, sont répartis lors des épreuves internationales de la façon suivante :

- Pilotes âgés de 17 ans et 18 ans : participent en Men Junior,
- Pilotes âgés de 19 ans à 24 ans : participent en Men 17/24,
- Pilotes âgés de 25 ans à 29 ans : participent en Men 25/29,
- Pilote âgés de 30 ans et + : participent en Men 30 + ou Master

La sélection définitive sera effectuée par la Direction des Activités Sportives de la FFC, en collaboration avec la CNBMX à l'issue de la dernière Coupe de France à Lempdes.

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Ce CPP sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge National et aux Championnats de France,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers
- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1.

Il y aura un CPP Challenge France par zone Interrégionale.

Le CPP Challenge France prendra donc en compte les 3 manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote (pas de joker).

Un bonus de point sera mis en place pour les pilotes participants aux 3 manches du Challenge France. Ce bonus est égal à 10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 de la même zone.

Dans le cadre des sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruisers, le nombre de pilotes qualifiés par zone Interrégionale et par année d'âge (pour les Pupilles et Benjamins) sont les suivants :

Zone ITR	Selection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Selection pour 15 pilotes + 1 pilote hors métropole
Zone Nord Est	4	4
Zone Sud Est	5	5
Zone Nord Ouest	4	4
Zone Sud Ouest	3	2

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés :

Challenge Européen et Challenge Mondial					
Saison 2015	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	26,39%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2004 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2003	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2004 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2003
Qualifiés Zone SE	33,65%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2005	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2004 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2003	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2004 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2003
Qualifiés Zone NO	25,79%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2004 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2003	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2004 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2003
Qualifiés Zone SO	14,16%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2006 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2005	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2006 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2005	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2004 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2003	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2004 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2003

Challenge Européen et Challenge Mondial					
Saison 2015	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus	Cruiser 30/34 (Challenge Mondial)	Cruiser 35/39 (Challenge Mondial)	Cruiser 30/39 (Challenge Européen)
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	26,39%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1981	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1980 et 1976	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1976
Qualifiés Zone SE	33,65%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1981	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1980 et 1976	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1976
Qualifiés Zone NO	25,79%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1981	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1980 et 1976	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1976
Qualifiés Zone SO	14,16%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1981	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1980 et 1976	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1985 et 1976

Challenge Européen et Challenge Mondial					
Saison 2015	Quotas par zone ITR	Cruiser 40/44	Cruiser 45+	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30+
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	26,39%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1975 et 1971	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1970 et avant	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 1998 et 1986	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1985 et avant
Qualifiés Zone SE	33,65%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1975 et 1971	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1970 et avant	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 1998 et 1986	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1985 et avant
Qualifiés Zone NO	25,79%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1975 et 1971	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1970 et avant	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 1998 et 1986	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1985 et avant
Qualifiés Zone SO	14,16%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1975 et 1971	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1970 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 1998 et 1986	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1985 et avant

Dans le cas où la 16^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 3^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Ouest serait alors qualifié.

5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2015 sont les suivants (sous réserve de modifications lors de la CNBMX de Janvier 2015):

TROPHÉE DE France BMX										
Saison 2014	Quotas par zone ITR	Garçons 8 ans et -	Filles 8 ans et -	Pupilles	Pupilles Filles	Benjamins	Benjamines	Cr Minimes	Minimes	Minimes Filles
Cible		110	30	170	40	210	40	40	110	30
Qualifiés Zone NE	26,39%	29	8	45	11	55	11	11	29	8
Qualifiés Zone SE	33,65%	37	10	57	13	71	13	13	37	10
Qualifiés Zone NO	25,79%	28	8	44	10	54	10	10	28	8
Qualifiés Zone SO	14,16%	16	4	24	6	30	6	6	16	4

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France								
Saison 2014	Quotas par zone ITR	Cadets	Cadettes	Juniors	Femmes 17+	Homme 19/24	Homme 25/29	Homme 30+
Cible		150	30	80	30	40	30	40
Qualifiés Zone NE	26,39%	40	8	21	8	11	8	11
Qualifiés Zone SE	33,65%	50	10	27	10	13	10	13
Qualifiés Zone NO	25,79%	39	8	21	8	10	8	10
Qualifiés Zone SO	14,16%	21	4	11	4	6	4	6

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France								
Saison 2014	Quotas par zone ITR	Cr Cadets	Cr Femmes 17+	Cr Juniors	Cr 19/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40+
<i>Cible</i>		50	20	40	40	20	50	50
Qualifiés Zone NE	26,39%	13	5	11	11	5	13	13
Qualifiés Zone SE	33,65%	17	7	13	13	7	17	17
Qualifiés Zone NO	25,79%	13	5	10	10	5	13	13
Qualifiés Zone SO	14,16%	7	3	6	6	3	7	7

Il est important de noter que :

- les pilotes féminines âgées de 17 ou 18 ans, et qui feront parties des pilotes qualifiées à l'issue du Challenge France, participeront dans la catégorie Juniors Dames aux Championnats de France de BMX,
- les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France.

5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Annexe 6 : Conditions de participation 2015

Si le vainqueur du Challenge Européen de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 15 premiers du CPP, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

Conformément à la remise en place du quota de 16 pilotes et à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau Inter, seront qualifiés pour participer au Challenge Européen 2015 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) :

- Homme 17/24 :
 - Les 12 premiers Elite 2 âgés de 19 à 24 ans du CPP,
 - Les 3 premiers Homme 19/24 nationaux du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Homme 25/29 :
 - Les 12 premiers Elite 2 âgés de 25 à 29 ans du CPP,
 - Les 3 premiers Homme 25/29 nationaux du CPP,
 - 1 pilote hors métropole,
- Men 30+ :
 - Les 10 premiers Elite 2 âgés de 30 ans et + du CPP,
 - Les 5 premiers Homme 30 et + nationaux du CPP,
 - 1 pilote hors métropole

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

La participation aux Championnats du Monde 2015 n'est possible que pour les pilotes Women/Men Juniors et Women/Men Elite remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 5.

Annexe 7 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX

Conformément à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau international, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2015 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) :

- Homme 17/24 :
 - Les 12 premiers Elite 2 âgés de 19 à 24 ans du CPP,
 - Les 3 premiers Homme 19/24 nationaux du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Homme 25/29 :
 - Les 12 premiers Elite 2 âgés de 25 à 29 ans du CPP,
 - Les 3 premiers Homme 25/29 nationaux du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30+ :
 - Les 15 premiers Homme 30 et + nationaux du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Master :
 - Les 2 pilotes Elite 1 âgés de 30 ans et +,
 - Les 13 premiers Elite 2 âgés de 30 ans et + du CPP,
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole, ce dernier sera toujours remplacé par le pilote Elite 2 suivant au classement de la catégorie (sauf pour la catégorie Men 30+ où le 16^{ème} du CPP Homme 30 + sera sélectionné).

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

5.6. REMARQUES GENERALES

En cas d'égalité à l'issue du classement CPP (ou CPP Challenge France), c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu lors de cette dernière course, puis dans la phase de qualification précédente etc...

Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant,

les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués lors des deux manches qualificatives leur resteront acquis.

Dans le cadre du Challenge France et corolairement aux points bonus les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus.

Le trait rouge figurant sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)

La Liste de Référence des Pilotes (LRP), détermine :

- Les pilotes autorisés à participer aux Indoors,
- Les pilotes autorisés à participer aux manches de la Coupe d'Europe
- Les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France (uniquement pour les pilotes dont la « *catégorie FRA* » possède la mention « *national(e)* »)

La LRP est établie suivant les résultats de l'année n-1. Font partie de la LRP 2015 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2014,
- Les pilotes ayant participé au Challenge National / Championnat de France 2014.

Depuis 2014, les wild-cards sont uniquement accordées aux pilotes qualifiés pour le Challenge National/Championnats de France de l'année n-1 ou pour le TFBMX de l'année n-1 et n'ayant pas pu y participer pour raison médicale (certificat médical à l'appui obligatoire).

Dans le cas où l'établissement du certificat médical serait avéré comme faux, la FFC mettra immédiatement en place une procédure disciplinaire à l'encontre du pilote concerné.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2015 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.fcc.fr/reglements-2/>

7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

7.1. PREAMBULE :

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, les Coupes d'Europe etc...) ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot.

Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI sont obligatoirement tenus de faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

Attention, à compter du 1^{er} Janvier 2015, la réglementation FFC appliquera également cette disposition conformément à ce qui est précisé dans celle-ci depuis l'an dernier.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'UCI a également interdit les fermetures éclairs intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

7.2. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national est obligatoire pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national est obligatoire pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7.3. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE

A l'occasion des Coupes d'Europe et du Challenge Européen à Erp, les pilotes sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX (à Erp), les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le maillot national.

A l'occasion de la Coupe d'Europe, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

8. NUMEROTATION DES PILOTES

8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET ELITES 2)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

8.2. CATEGORIES ELITES ET ELITES 2

Les pilotes de la catégorie Elite 1, Elite 2, Elite Dames ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente.

Les pilotes Elite (hors Elite 2) ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure, la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Les numéros des pilotes des catégories Championnat 2015 sont disponibles sur la LRP 2015 (cf. art.6)

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale (à l'exception de la lettre d'identification) et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour les courses de niveau Challenge inscrites au calendrier international, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2015. Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

9. DEROGATIONS

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent être faites à titre exceptionnel et dans le seul but de se maintenir.

Pour les demandes de dérogations concernant la catégorie Elite 1 ou Elite Dames, ces dernières doivent avoir pour destinataire la Direction Technique Nationale. Pour les autres, le destinataire de la demande de dérogation doit être la CNBMX.

Le cheminement obligatoire d'une demande de dérogation est le suivant :

- Le pilote fait une demande de dérogation qui doit être visée par son président de club,
- Cette demande est ensuite envoyée au Comité Régional auquel le pilote appartient,
- Le Comité Régional, donne alors son avis, tamponne la demande et l'envoie à la FFC,
- La FFC donnera l'avis définitif après consultation de la CNBMX et/ou de la DTN.

Toute demande de dérogation qui ne suivra pas le cheminement précisé ci-dessus ou qui ne fera pas apparaître le tampon du Comité Régional, ne sera pas prise en compte.

10. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2015, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors Challenge France) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

<i>Engagements en ligne</i>			
↓ Epreuves / Inscriptions par →	<i>DN</i>	<i>Clubs</i>	<i>Comités Régionaux</i>
<i>Challenge France</i>	NON	NON	NON
<i>Indoor</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe de France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Trophée de France BMX</i>	NON	NON	OUI
<i>Challenge National</i>	NON	NON	OUI
<i>Championnats de France</i>	OUI	NON	OUI
<i>Coupe d'Europe (Challenge/Championnat)</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Européen</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe du Monde</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Mondial</i>	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

Pour les épreuves du calendrier national, les remboursements d'engagements ne seront possibles que jusqu'à la date limite d'engagement. Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

11. SECURITE DES PILOTES

11.1. CASQUE INTEGRAL :

Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.

11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :

A partir de 2015, elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2002 et avant).

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2002 et avant.

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions FFC et UEC dans les catégories 20 et 24 pouces à partir de 13 ans.

A l'occasion des épreuves régies par l'UCI (dont les Indoor en France) et du Challenge Mondial, les pédales automatiques sont autorisées dans toutes les classes d'âge.